



## FICHE OPERATIONNELLE

### Plan triennal visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des Ministères sociaux 2022-2024

<b>Titre de l'action :</b>	<b>Accompagner les fonctionnaires stagiaires en situation de handicap</b> (réf. Plan triennal 2022-2024 : <i>Axe 2 – Réussir l'insertion et le maintien dans l'emploi</i> )
<b>Objectif de l'action :</b>	Faciliter la nomination des référents handicap dans les écoles ou établissements de formation (procédure pour les aménagements pendant la scolarité, pendant le stage et à l'issue de la scolarité)
<b>Détail de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Cartographier le réseau existant des référents handicap au sein des écoles</li><li>- Réunir le réseau existant afin d'harmoniser les missions des référents handicap au sein des écoles et développer les bonnes pratiques existantes</li><li>- Généraliser la désignation de référents handicap au sein des écoles</li><li>- Développer un réseau entre les référents handicap au sein des écoles et les référents handicap présents au sein des ministères sociaux</li></ul>
<b>Chefferie de projet :</b>	Mission handicap, accidents, maladies et instances médicales
<b>Partenaires / Equipe projet</b>	DRH Référents handicap
<b>Planning :</b>	En continu
<b>Public cible :</b>	Stagiaires en situation de handicap et référents handicap
<b>Budget :</b>	

<b>Indicateurs / Cibles :</b>	Nombre total de référents handicap nommés au sein des écoles
<b>Observations :</b>	